



Boulevard Audent, 58  
6000 Charleroi  
071/23.10.60  
www.sacrecoeurcharleroi.eu

## Les cours en 5<sup>ème</sup>(2022-2023) ET en 6<sup>ème</sup>(2023-2024)

NOM et prénom de l'élève :

..... Classe : .....

Je désire rester au collège l'an prochain : OUI – NON

Date : .....

Signature de l'élève :

Signature du(de la) responsable légal(e) :

1-2	Education physique 2h <i>(Ne pas cocher si O.B. EDPH 4h)</i>			Garçon	Fille
3-4	Religion 2h				
5-8	Français 4h				
9-12	O.B. Mathématiques 6h (01)	O.B. Mathématiques 4h (02)		Mathématiques 2h (03)	
13-14		A.C. Français (Arts et Lettres) 2h (23)			
	Hors immersion			E.M.I.L.E. (Nederlands) 8u	
15-18	Langue moderne 1 Anglais 4h	Langue moderne 1 Néerlandais 4h		Moderne taal 1 - Nederlands 4u	
19-20	Histoire 2h			Geschiedenis 2u	
21-22	Géographie 2h			Aardrijkskunde 2u	
23-29	O.B. Sciences 6h (04-05-06)	Sciences 3h (07)			
		O.B. Latin 4h (08)	O.B. Sciences sociales 4h (09)	O.B. Sciences économiques 4h (10)	O.B. Education physique 4h (11)
30-33	O.B. Langue moderne 2 Anglais 4h (15)	O.B. Langue moderne 2 Néerlandais 4h (16)		O.B. Langue moderne 3 Espagnol 4h (17)	
34-35	A.C. PESU Sciences 2h (19)	A.C. PESU Math 2h (20)	A.C. Anglais 2h (21)	A.C. Néerlandais 2h (22)	A.C. Espagnol 2h (30)

**Comment compléter cette grille ? Voir feuille jointe.**

**2<sup>ème</sup> choix**

*Veillez effectuer un second choix (différent du premier) dans le cadre ci-dessous. En cas de non-ouverture d'un cours suite à un nombre insuffisant d'élèves, vous seriez automatiquement inscrit dans votre deuxième choix.*

9-12	O.B. Mathématiques 6h (01)	O.B. Mathématiques 4h (02)			Mathématiques 2h (03)	
13-14		A.C. Français (Arts et Lettres) 2h (23)				
23-29	O.B. Sciences 6h (04-05-06)	Sciences 3h (07)				
		O.B. Latin 4h (08)	O.B. Sciences sociales 4h (09)	O.B. Sciences économiques 4h (10)	O.B. Education physique 4h (11)	O.B. Arts d'expression 4h (12-13-14)
30-33	O.B. Langue moderne 2 Anglais 4h (15)	O.B. Langue moderne 2 Néerlandais 4h (16)		O.B. Langue moderne 3 Espagnol 4h (17)		A.C. Grec 2h (18)
34-35	A.C. PESU Sciences 2h (19)	A.C. PESU Math 2h (20)	A.C. Anglais 2h (21)	A.C. Néerlandais 2h (22)	A.C. Espagnol 2h (30)	

**Commentaires des professeurs :**

## **Choix de cours en 5<sup>ème</sup> ET 6<sup>ème</sup> années**

**Attention ! Nous insistons sur le fait que ces choix t'engagent pour les deux années. Il n'est pas permis de changer d'options au cours du 3<sup>ème</sup> degré.**

### **Obligations et conditions**

**Il n'est pas permis de choisir deux cours se trouvant sur la même ligne.**

a) Chaque élève doit suivre au minimum 28 heures de cours par semaine avec un minimum de deux options de base. Les options de base sont repérables à la présence du sigle O.B. placé juste avant l'intitulé du cours. Le cours de mathématiques 2h ne constitue donc pas une O.B.

b) Chaque élève doit obligatoirement effectuer un choix de cours aux lignes 23-29 : soit les Sciences 3h + une O.B. à 4h, soit les Sciences 6h.

c) Les élèves qui ont fait le choix de Mathématiques 2h :

\* s'interdiront le choix **de l'O.B. Sciences 6h** ou d'une Activité Complémentaire PESU (Préparation aux Etudes Supérieures), Math ou Sciences.

\* devront obligatoirement atteindre un minimum de 31 heures de cours par semaine par un choix sur les lignes 30-33 **et par le choix d'une A.C. de 2h (soit Français 2h, Anglais 2h, Néerlandais 2h ou Espagnol 2h).**

d) L'élève qui s'inscrit en **Education physique 4h est dispensé du cours d'Education physique 2h** de la Formation Commune (règle imposée par la Fédération de l'Enseignement Catholique). Cependant, s'il en fait la demande et que la direction marque son accord, ils sera admis au cours d'éducation physique 2h, avec les mêmes exigences de présence et de participation que les autres élèves, malgré son statut d'«élève libre». Dans ce cas, ces deux heures de cours ne pourront être comptabilisées dans la grille.

e) Selon les combinaisons choisies, l'horaire de l'élève comptabilisera officiellement :

\* de 28 à 34 heures de cours par semaine ;

\* 35 heures de cours par semaine, à la condition d'avoir choisi le Latin aux lignes 23-29 et une Langue Moderne aux lignes 30-33.

### **Instructions pour compléter la grille**

Aux lignes 23-29 et 30-33, le Latin, le Néerlandais, l'Anglais 4h et le Grec 2h ne sont accessibles qu'aux élèves qui ont déjà suivi ces cours au 2<sup>ème</sup> degré. Les autres options peuvent être commencées en 5<sup>ème</sup> année, quel que soit le programme suivi au 2<sup>ème</sup> degré.

Il n'est pas permis de suivre 6h d'une même Langue Moderne. Le cours de Néerlandais de la ligne 34-35 ne peut donc pas être combiné à un cours de Néerlandais 4h. Idem pour l'Anglais et l'Espagnol.

En cas d'attribution, en fin de 4<sup>ème</sup> année, d'une attestation B empêchant la poursuite de la scolarité dans tel ou tel cours choisi, une discussion s'engagera avec l'étudiant et ses parents sur base du 2<sup>ème</sup> choix mentionné sur cette grille.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à **Mme Duvieusart, responsable du cycle supérieur** (bureau 303 ou [emilie.duvieusart@sacrecoeurcharleroi.eu](mailto:emilie.duvieusart@sacrecoeurcharleroi.eu)).

**REMARQUE** : L'ouverture d'une option choisie par moins de 15 élèves n'est pas automatiquement assurée.

**Cette grille est à rendre complétée au (à la) titulaire pour le mardi 19/04/2022 au plus tard.**

**Merci.**